Médiateur européen

4Le manquement allégué de la Commission européenne à l'obligation d'engager une procédure de retrait temporaire du système de préférences généralisées de l'UE à l'encontre du Bangladesh

Affaire ouverte

Affaire 1056/2018/JN - **Ouvert le** 19/07/2018 - **Décision le** 24/03/2020 - **Institution concernée** Commission européenne (Pas d'acte de mauvaise administration constaté) |